

Marie Louise Ovida LEBRETON, fille de Célimène.

A la croisée des chemins : 1837-1883
De la Saline à Brest, de Bourbon à la Bretagne, itinéraire d'une créole

Par Marivonne CEPRE-GRENET

Deux ans avant son mariage avec Pierre GAUDIEUX, Marie Monique GENGE, dite Célimène, avait eu une fille naturelle, reconnue par son père, Louis Ferdinand « Ovide » LEBRETON, d'une des plus anciennes familles de l'île.
Que savons-nous de Marie Louise Ovida LEBRETON, fille aînée de Célimène ?



Marie Louise Ovida LEBRETON (1837-1883). Archives familiales. Photo de date inconnue.

Comment peut-on être créole ?

« Comment peut-on être Persan ? » demandait ironiquement Montesquieu... Comment pouvait-on être créole dans la bonne société bretonne de la fin du XIXe siècle ? Pouvait-on se dire la fille de Célimène, mulâtresse et auteur de chansons si audacieuses que les contemporains n'osent les transcrire ?

Comment « la belle Louise », créole de la Réunion, a-elle vécu sa transplantation à Brest et à Carhaix, au cœur de la Bretagne, dans les années qui ont suivi la guerre de 1870 ? Quelles difficultés a-t-elle pu connaître ? Quels sentiments -d'exclusion ou au contraire de fierté- a-t-elle pu éprouver ?

Nul ne peut le savoir. Du moins essaiera-t-on ici de transmettre des informations sûres, reposant sur quelques souvenirs familiaux, et surtout vérifiées par les recherches généalogiques, à charge pour le lecteur de méditer sur la vie étonnante de nos ancêtres, si proches et si lointains, si hardis à leur manière, en comparaison de tant de nos vies toutes tracées...

Un silence significatif ?

Célimène est notre trisaïeule, mais nous l'ignorions : toute notre génération avait entendu parler de l'arrière grand-mère, Louise, créole « blanche » de la Réunion, qu'on savait être une LEBRETON et qu'on disait d'origine espagnole. On vantait son caractère altier, on disait qu'elle ne s'était jamais tout à fait adaptée au climat breton. Elle avait ramené des îles un « boy », nommé Ouledi, qui, dit-on, fut enterré avec elle. Quand elle se mettait en colère, son mari, le médecin de marine Alfred GRENET, se réfugiait au piano... Royaliste, elle accueillait, dit-on, les républicains à coups de parapluie. Elle est morte à quarante-six ans ; aucun de ses petits-enfants ne l'a connue, mais elle a laissé un souvenir tenace dans la famille.

C'est une recherche aux ADR qui nous a révélé, à notre grande surprise, qu'elle était une enfant naturelle, et que sa mère, que nous ne connaissions que sous le nom de Marie Monique GENGE, n'était autre que Célimène.

D'où vient ce silence sur Célimène, étonnant dans une famille cultivée, férue de littérature, où l'on racontait volontiers la moindre anecdote coïncidant avec la grande histoire ? Etrange discrétion, d'autant plus que Célimène se disait quelque peu descendante du poète Parny¹...

De fait, ce silence semble bien venir de Louise elle-même. Elle n'avait certes pas renié ses origines créoles. Sans doute en était-elle même fière, car nul ne pouvait ignorer, dans la famille, qu'elle venait de la Réunion, dont elle avait transmis à ses fils une sorte de nostalgie romantique. Mais rien n'a transpiré dans notre génération de son statut d'enfant naturel, fille d'une chansonnière créole, et encore moins de ses origines métissées.

Au risque d'enfoncer des portes ouvertes, nous dirons seulement que, s'il n'était pas facile d'être descendant d'esclave dans la Réunion du XIXe siècle, ce devait être encore plus difficile dans la Bretagne des années 1870-1883...

¹ C'est ce que rapporte le voyageur L.SIMONIN : L.SIMONIN, « Voyage à l'île Bourbon », dans *Le Tour du Monde*, 1861.

I) De Bourbon à Mayotte

Naissance à l'Île Bourbon de Marie Louise Ovida LEBRETON, fille de Célimène.

L'enfant a vu le jour le mercredi 11 janvier 1837 à une heure du matin, d'après son acte de naissance en date du 25/01/1837, à La Saline, dans la maison de sa mère, Marie Monique JEANCE, âgée de vingt-neuf ans, brodeuse. Celle-ci l'a nommée Marie Louise Ovida, par allusion au surnom du père de l'enfant, qui la reconnaîtra le samedi suivant, le 29/01/1837.² Il s'appelait Jean Baptiste Ovide LE BRETON, il avait lui aussi vingt-neuf ans et il était cultivateur à La Saline.

Il était fils d'Ovide Jean Baptiste LEBRETON, lui-même descendant direct de Guillaume Elie LEBRETON (1670-1705), né à Locminé, dans le Morbihan, arrivé le 5/12/1689 à l'île Bourbon comme ouvrier engagé au service de la Compagnie des Indes. C'est dire que la famille LEBRETON faisait partie des plus anciennes de l'île. On trouvera dans le dictionnaire de Camille RICQUEBOURG³ l'ascendance de ce jeune homme, qui devait mourir quatre mois après la naissance de sa fille.

« Ovide » LEBRETON avait-il eu l'intention d'épouser Marie Monique ? C'est bien possible, car il était rare qu'un propriétaire blanc reconnaisse aussitôt après sa naissance l'enfant d'une affranchie. D'ailleurs depuis l'accession au trône de Louis Philippe les mariages entre « blancs » et « libres » étaient enfin admis. L'âge de Célimène intrigue quelque peu : comment se fait-il qu'elle n'ait pas eu d'enfant plus tôt, dans ce milieu où il était fréquent d'être mère à quinze ou seize ans ? Quoi qu'il en soit, elle se retrouve seule avec sa fille.

Une enfance à la Saline

On ne sait si Louise conserva des relations avec la famille LEBRETON, dont les terrains avoisinaient l'habitation de sa mère. L'enfant pourrait avoir hérité quelques biens de son père, puisqu'en 1853 dans l'inventaire de Célimène figure « une case couverte de feuilles » appartenant à Marie Louise, « pour lui provenir de la succession du sieur Ovide LEBRETON son père ». Ces derniers mots sont, il est vrai, barrés; plus loin il est dit que la case en question et les quelques meubles appartenant à Louise lui avaient été donnés par sa grand-mère Madame Edmond GENS⁴.

Ses grands parents maternels, Louis Edmond JEANCE⁵ et Candide, avaient vécu à La Saline, mais ils se séparèrent,⁶

² Actes de l'état civil Saint Paul 1837, n°16 (ADR, CAOM). Toutes les références aux actes du CAOM proviennent des recherches de Jacqueline GRENET.

³ L. J. Camille RICQUEBOURG, *Dictionnaire généalogique des familles de l'île Bourbon (La Réunion) 1665-1810*, plusieurs éditions.

⁴ 13/01/1853 Inventaire Pierre GAUDIEUX, Notaire ADAMOLLE, Saint Paul (ADR). Transmis par Régine CRASSON de BALBINE, CGB.

⁵ Voir notre article « Les origines de Célimène », Bulletin du CGB n°85 d'octobre 2004, p. 3199.

⁶ Ils sont séparés de biens au moins depuis 1835 : 24 avril 1835, notaire CHOPPY, Saint Paul, acte n°83, datation en paiement M. Edmond JEAN à

Louis Edmond allant vivre à Saint Pierre, au Tampon. Louise n'a donc pas dû beaucoup connaître son grand-père, un « libre de couleur » dont la famille était dans l'île depuis les années 1730⁷.

Elle a dû connaître davantage sa grand-mère, CANDIDE, une ancienne esclave de Méry MERCIER du BRASIER⁸. Celle-ci avait été affranchie en même temps que sa fille Marie Monique, le 14 novembre 1811⁹, par leur nouveau propriétaire : Louis Edmond JEANCE, le père de l'enfant.

Cette grand-mère créole passa ses dernières années chez sa fille Marie Monique¹⁰ et vécut jusqu'en 1845 (elle est décédée le 19 septembre¹¹). Elle avait fait donation à sa petite-fille d'une esclave, Geneviève, en août 1842. A cette date en effet, la famille mit ses comptes en ordre, et Candide, pour s'acquitter d'une vieille dette envers sa fille, lui céda l'habitation de La Saline qu'elle tenait de son mari.

Selon certains, c'est par Candide que Célimène descendrait du poète Evariste de PARNY, hypothétique parenté dont se prévalait la chanssonnière¹². Mais si Louise a entendu parler de cette ascendance à la fois clandestine et prestigieuse, aucune trace n'en est restée dans la mémoire familiale.

Marie Monique, qui était surnommée Célimène¹³ depuis au moins l'âge de trois ans (dans un recensement de 1810, elle figure après sa mère Candide sous ce nom¹⁴) sera bientôt célébrée comme un des plus étonnants personnages de l'île, aubergiste, poétesse, chanssonnière en français et en créole. Pour l'instant, elle s'apprête à devenir « madame Pierre ».

Marie Candide son épouse. En 1842 ils sont séparés physiquement, Candide résidant à Saint Paul, Louis Edmond à Saint Pierre : acte n°85 d'août 1842, notaire KERANVAL AIMÉ (CAOM).

⁷ Voir « Origine de la famille GENCE à la Réunion », Bulletin du CGB n°81, octobre 2003, p.3003, et « Ancêtres de Célimène : la piste indienne », Bulletin du CGB n°93, septembre 2006

⁸ Acte n°228 du 24 juin 1807 Vente Sr Méry MERCIER du BRAZIER fils à Edmond JEANCE libre, Notaire MAGNAN Registre 1593 (CAOM).

⁹ L'acte d'affranchissement de Candide et de Marie Monique (CAOM) est daté du jeudi 14 novembre 1811, sous l'administration anglaise. Dans l'acte de mariage de Louis Edmond et Candide du 26 avril 1830, il est dit par erreur qu'elle a été affranchie le 10 juin 1814.

¹⁰ Recensement de la famille GAUDIEUX, 1845 (ADR).

¹¹ Etat civil de Saint Paul (CAOM).

¹² Sur cette parenté avec Parny, une brève mise au point a été faite dans notre article « Les origines de Célimène », Bulletin du CGB n°85 d'octobre 2004, p. 3199. La question mériterait, quelque jour, plus de développement.

¹³ Léon de FORGES de PARNY, sans connaître le recensement de Louis Edmond JEANCE de 1810, avait proposé à ce sujet une intéressante hypothèse : le surnom de Célimène lui aurait été donné en hommage à Louise CONTAT, célèbre actrice amie puis épouse du neveu d'Evariste de PARNY. Elle avait joué devant Marie-Antoinette et l'amitié de la reine lui avait valu d'être condamnée pendant la Terreur. Graciée par la suite, elle avait connu un succès retentissant dans *Le Misanthrope*, au point d'être surnommée « la Célimène de Thermidor ». Louise CONTAT était toujours vivante à la naissance de Célimène, et sa famille –celle de « Montchéri » de PARNY– recevait, dit-on, Marie Monique.

¹⁴ Transmis par Patrick ONEZIME-LAUDE, CGB.

Pierre GAUDIEUX

Louise n'a pas encore trois ans quand Célimène, en présence de ses parents, épouse, le jeudi 3 octobre 1839, Pierre GAUDIEUX, maréchal-ferrant domicilié à Saint Paul¹⁵. Selon l'état-civil, elle est toujours brodeuse. Pierre GAUDIEUX n'a que vingt-quatre ans. Ce gendarme¹⁶ venu de France, fils de commerçants de Belvès¹⁷, en Dordogne, s'est établi comme maréchal-ferrant à la Saline, dans la maison que Célimène tenait de son père ou dans un bâtiment voisin que les époux louaient pour cet usage¹⁸, à l'emplacement où se dressent encore une boulangerie et un petit snack-bar appelé, comme il se doit, « Chez Célimène ». La maison se trouve au bord de la route qui mène de Saint-Paul à Saint-Leu en passant par les hauts, unique route de l'époque. Les diligences y faisaient halte, et c'est là que Célimène tint auberge dans l'ancien relais de poste de son mari, après la mort de celui-ci.

Les époux GAUDIEUX eurent 5 enfants dont trois survécurent : Pierre Auguste, Cadet et Célimène, plus tard appelée Mélienne¹⁹.

Louise fut donc certainement élevée avec ses demi-frères et sœurs²⁰, Pierre GAUDIEUX lui servant de père.

Mais le 6 août 1852, Pierre GAUDIEUX mourait à Saint Paul, dans sa maison, rue de la Marine²¹. A quinze ans, Louise était pour la deuxième fois orpheline.

Célimène, dit-on, se retrouve alors sans fortune, et doit à Joseph LELIEVRE, dit Monaco, de pouvoir se maintenir à la Saline comme aubergiste dans le relais d'attelage où son mari avait été maréchal-ferrant²². Elle est célèbre dans l'île ; c'est un personnage pittoresque que décrivent le voyageur SIMONIN dans le *Tour du Monde*²³ et A.ROUSSIN dans l'*Album de La Réunion*²⁴. Les contemporains de Célimène la montrent chantant et jouant de la guitare, au détour de la route qui descend vers Saint-Leu, « dans sa modeste *posada* ombragée de badamiers et entourée d'un champ de cannes à sucre ». Les personnalités

¹⁵ Mariage Pierre GAUDIEUX et Marie Monique EDMOND GENGE, registre d'état civil de Saint Paul, 1839, n°29 f°30 (CAOM).

¹⁶ Pierre GAUDIEUX, d'après diverses sources, était gendarme, puis s'était installé à La Saline comme maréchal-ferrant.

¹⁷ Les divers actes d'état-civil mentionnent avec constance « Belvas ». Il s'agit de Belves (Belvez), non loin de Sarlat. Ce détail explique peut-être la légende familiale selon laquelle les ancêtres de Marie Louise étaient originaires de Sarlat.

¹⁸ Acte n°85 d'août 1842, notaire KERANVAL Aimé (CAOM).

¹⁹ D'après l'acte 54 du 9 mars 1869, cession de droits immobiliers, répertoire Saint Paul 1867-74 Me CAFFIN de BELLEGARDE (CAOM).

²⁰ « Marie Louise LEBRETON » figure dans le recensement GAUDIEUX, 1845 (ADR).

²¹ 1852, Etat civil de Saint-Paul, décès de Pierre GAUDIEUX (CAOM).

²² Témoignage verbal d'habitants de la Saline recueilli lors de l'enquête du Comité des Sciences et des arts sur Célimène, en 1927. Gouverneur MERWAERT, « De Célimène à Parny », *La Jeunesse littéraire* 27/11/1929 n°31, ADR 1 PER 72/1

²³ L.SIMONIN, « Voyage à l'île Bourbon », dans *Le Tour du Monde*, 1861.

²⁴ A. ROUSSIN, *Album de l'île de la Réunion*, vol.2, p.158-159 : « Célimène, par J.M.Raffray », 1862.

s'arrêtent dans son auberge. On y rit, on y joue gros jeu²⁵. Célimène amuse et enchante. Elle cultive la satire audacieuse - ce qui ne l'empêche pas, dit Roussin, d'être une mère dévouée. Elle-même, dans son épitaphe, se présente ainsi:

« Célimène, qui fit des chansons pour rire,
Mais jamais rien pour faire rougir,
Ni son mari, ni ses enfants... »²⁶

Deux ans après la mort de Pierre GAUDIEUX, elle marie sa fille aînée.

Marie Guillaume ROGER de VILLEPINTE, gendarme venu de France.

A quelle occasion Louise rencontra-t-elle Marie Guillaume ROGER, gendarme en poste à Saint-Leu, né à Narbonne le 24 février 1823²⁷? Elle avait dix-sept ans, il en avait trente et un²⁸. Ils se marièrent à Saint Paul, en présence de Célimène, le 23 février 1854. On peut supposer que celle-ci était satisfaite de voir sa fille épouser, comme elle, un gendarme venu de France.

Les actes notariés établis pour l'occasion peuvent donner une idée des biens de la famille à cette époque.

Le 27 mai 1853, les fiancés avaient signé un premier contrat de mariage²⁹. Marie Louise apportait 1200 francs que lui comptait sa mère et 6000 francs provenant de ses gains et épargnes. Le régime était celui de la communauté réduite aux acquêts.

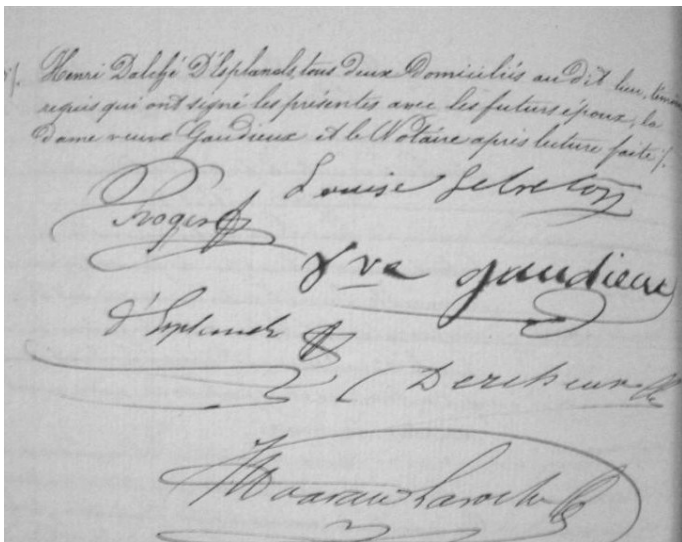
²⁵ D'après un article de Léon de FORGES de PARNY, in *Le Journal de l'île de la Réunion*, « De Parny à Célimène », 1982.

²⁶ M. G. CRESTIEN, *Le créole de l'île de la Réunion, lundi 21 juillet 1884, Causerie littéraire, Célimène, muse de la Saline.*, 1 per 26/3. Document transmis par Mme D. Euphrasie DINDAR, musée de Villèle.

²⁷ Marie Guillaume ROGER sera nommé ROGER de VILLEPINTE dans les actes d'état-civil à partir de son mariage. Acte de mariage à Saint-Paul, le 23/02/1824 (CAOM). La date de naissance de Guillaume ROGER se trouve dans l'acte de naissance de sa fille Marie Céline Léonie, 14 juin 1863, registre d'état civil de Mayotte (CAOM).

²⁸ D'après son acte de décès, en 1863 ; registre d'état civil de Mayotte, acte n°11, 29 avril 1863, décès de Guillaume ROGER de VILLEPINTE, 40 ans (CAOM).

²⁹ Contrat de mariage ROGER / LEBRETON, notaire Jules HOAREAU LAROCHE, Saint Paul, N°162, 25 juillet 1853 (CAOM).



27/05/1853 Contrat de mariage ROGER – LEBRETON. Signatures : Roger, Louise Lebreton, Vve Gaudieux.

Le 27 janvier 1854, ils signaient un second contrat³⁰, devant le même notaire. Les futurs époux adoptaient le régime dotal. Célimène hypothéquait sa maison de la Saline (« un terrain d'habitation, planté de cannes ») et « un terrain d'emplacement », en la ville de Saint-Paul, rue de la Marine (c'était la maison de Pierre GAUDIEUX) pour garantir la dot de sa fille, une somme de six mille francs. Deux mille francs devaient être versés aux époux en espèces, le lendemain du mariage, les quatre mille francs restants seraient placés et leurs intérêts versés sous forme de pension annuelle de trois cents francs, payables par trimestre. La future épouse apportait en outre 1200 francs provenant de ses gains et épargnes.

Sans doute Célimène s'était-elle aperçue qu'elle aurait bien du mal à payer d'un seul coup la dot de sa fille.

Voilà Louise mariée. Que firent alors les jeunes époux ? Restèrent-ils à La Réunion ? Partirent-ils aussitôt dans un autre poste ? Nous ne les retrouverons qu'un peu plus tard, à Mayotte, et ce sera pour apprendre la mort de Guillaume ROGER.

Une jeune veuve à Mayotte

Située au large de Madagascar, Mayotte, une des Comores, était française depuis une vingtaine d'années. La volonté de développement sucrier y avait amené de nombreux travailleurs engagés (2345 en 1862) et l'île comptait alors environ 10 000 habitants, dont seulement 150 blancs, européens et créoles, de la Réunion principalement³¹. Guillaume ROGER de VILLEPINTE, le mari de Louise, était directeur de la concession d'Ironi.³²

³⁰ Contrat de mariage ROGER / LEBRETON, notaire Jules HOAREAU LAROCHE, Saint Paul, N°21, 27 janvier 1854 (CAOM).

³¹ Roland CASTANET, C.ROUSSIN, « Une thèse de médecine en 1866 : Souvenirs médicaux de quatre années à Mayotte », in *Naturalistes Historiens et géographes à Mayotte*, bulletin de l'association « Naturalistes de Mayotte », C.G. de Mayotte, n°9 décembre 2004.

³² Appartenant à de CAMBOURG, elle comporte 200 ha, dont 43 plantés en sucre en 1864, mais ne possède pas d'usine. MARTIN J., 1983, *Quatre îles entre pirates et planteurs*, tome 1, p.203. Cité par R.CASTANET, *op.cit.*

Mais il meurt prématurément, le 29 avril 1863, à l'hôpital militaire de Dzaoudzi³³, alors que Louise attend un enfant.

Le siège du gouvernement était établi sur l'îlot de Dzaoudzi depuis 1844, pour des raisons stratégiques, mais aussi par souci de salubrité : l'air passait pour meilleur sur la Petite Terre que sur la Grande Terre. L'hôpital datait de 1861. Il accueillait toute la population de l'île, militaire ou non : il n'existait alors aucune autre structure médicale à Mayotte. A l'entresol, des magasins, au premier étage, les malades noirs, au deuxième, mieux ventilé, les malades blancs. Chez les occidentaux en poste à Mayotte, la morbidité et la mortalité étaient considérables : 12 d'entre eux, sur un total permanent d'environ 160 personnes, décédaient chaque année.³⁴



L'hôpital (façade côté cour ; l'autre façade possède un étage inférieur constitué de « magasins »). Photo F.VINCENT, 2000. Dans sa thèse de médecine, le Docteur GRENET remarque que par l'étroitesse de sa cour et sa disposition, il s'agit véritablement d'un hôpital de forteresse.

Louise savait-elle alors qu'elle allait passer les six années suivantes de sa vie dans les parages de cet hôpital, aux côtés du docteur GRENET ?

Un remariage rapide

Le 13 juin 1863, deux mois après le décès de son mari, Louise donne naissance à une fille, Marie Céline Léonie de VILLEPINTE, « dans sa maison près de l'arsenal d'artillerie »³⁵, à Dzaoudzi. Le médecin qui l'a accouchée n'est autre qu'Alfred Louis Zacharie GRENET, chirurgien de première classe de la marine, chef du service de santé depuis son arrivée à Mayotte, en 1861. C'est lui qui avait déclaré le décès de Guillaume ROGER.

Un an plus tard, le 7 juillet 1864³⁶, la jeune veuve et le médecin étaient mariés. Leur premier fils, Alfred Louis Auguste, naquit quatre jours après le mariage de ses parents...

³³ 29 avril 1863, acte de décès de Guillaume Roger de Villepinte, n°11, registre d'état civil de Mayotte (CAOM).

³⁴ R.CASTANET, *op.cit.*

³⁵ 14 juin 1863 naissance n°2 registre d'état civil de Mayotte, CAOM.

³⁶ 7 juillet 1864, état civil de Mayotte, CAOM.

L'acte de mariage fait mention d'un contrat dressé le 16 janvier 1864 par Me DESELVE, notaire résidant à Dzaoudzi, mais nous n'avons pas retrouvé ce contrat.³⁷

Le 13 juillet, à Saint Paul, mourait Célimène³⁸.

A suivre.

Toutes les références des actes consultés au CAOM proviennent des recherches généalogiques effectuées par Jacqueline GRENET. Nous remercions notre tante Colette CHAPEL pour les photos et les souvenirs familiaux, Régine de BALBINE, Dominique Euphrasie DINDAR, Lilian YONG FONG, Patrick ONEZIME-LAUDE (membres du CGB) pour leurs recherches aux ADR, et Roland CASTANET pour sa trouvaille aux archives de Mayotte.

³⁷ Les minutes de ce notaire sont absentes au CAOM et ont disparu des archives de Mayotte.

³⁸ 14 juillet 1864, état civil de Saint Paul, décès de Marie Monique JEANCE (CAOM).

Marie Louise Ovida LEBRETON, fille de Célimène.

(suite de l'article paru dans le bulletin n°95 de mars 2007)

Par Marivonne CÉPRÉ-GRENET

A la croisée des chemins : 1837-1883

De la Saline à Brest, de Bourbon à la Bretagne, itinéraire d'une créole.

Avant son mariage avec Pierre GAUDIEUX, la chansonnière créole Célimène avait eu une fille de Jean Baptiste Ovide LEBRETON, qui la reconnut mais mourut peu après. Élevée avec les enfants GAUDIEUX, Louise se maria à dix-sept ans avec Guillaume ROGER de VILLEPINTE, un gendarme venu de France. Les époux s'installèrent à Mayotte. Veuve à vingt-cinq ans, Louise se remaria avec Alfred GRENET, médecin de marine.



Célimène (*Album de la Réunion*, 1862) et sa fille, Marie Louise Ovida LEBRETON (archives familiales, photo de date inconnue)

II) De Mayotte à Brest (1863-1883)

Le 7 juillet 1864¹, un an après le décès de Guillaume ROGER de VILLEPINTE et la naissance de sa fille Marie Céline, la jeune veuve et Alfred Louis Zacharie GRENET étaient mariés. Leur premier fils, Alfred Louis Auguste, naquit quatre jours après le mariage de ses parents...

En l'espace d'une semaine, Marie Louise s'était remariée, avait eu un enfant et avait perdu sa mère. Célimène mourut en effet le 13 juillet, à Saint-Paul.²

Elle n'avait pas assisté au mariage de sa fille à Mayotte, mais elle avait donné son consentement³ quelques mois avant sa mort. A l'annonce de son décès, Thomy de la HUPPE, rédacteur du *Moniteur de la Réunion* », écrivait:

¹ État civil de Mayotte, CAOM.

² Au n° 6 de la rue du Port, dans la maison de la demoiselle Delphine GUADET.

³ 1863, Acte 297 du 25 novembre : « Consentement au mariage de Dame Marie Monique GENS veuve du sieur Pierre Gaudieux (de Saint Paul) au mariage que Marie Louise Ovida Lebreton, veuve du sr Marie Roger de Vilpinte (sic) sa fille (de Mayotte) pourra contracter avec telle personne que bon lui semblera ». Répertoire KERANVAL AIME (CAOM).

«Célimène ! Qui ne l'a pas connue, cette femme incroyable, poète et compositeur à la fois, dont l'esprit a charmé, pendant près d'un demi-siècle, plusieurs générations créoles ? (...) Avec de l'instruction, elle eût pu aller loin. Mais telle qu'elle est morte, dans sa simplicité, Célimène laisse un nom qui ne périra pas. »⁴ Sa fille, alors à Mayotte, eut-elle l'occasion de lire cet éloge funèbre ?

Nous ignorons en effet si Marie Louise avait conservé des liens étroits avec sa mère, toujours à la Réunion, et ses demi-frères et sœur GAUDIEUX. A cette époque, Célimène passait pour être dans le besoin : « Célimène a eu des malheurs ; elle est veuve depuis longtemps et se trouve aujourd'hui sans fortune : malgré cela, il lui a fallu élever sa famille et elle s'est vaillamment acquittée de ses devoirs de mère », écrivait en 1862 J.M.Raffray⁵. Marie-Louise en tous cas accepta la succession, qui fut liquidée le 10 mai 1869.⁶

Alfred Louis Zacharie GRENET, médecin de marine.

Le mari de Louise, Alfred Louis Zacharie GRENET, était né à Carhaix (Finistère), le 30 avril 1825. Son séjour à Mayotte s'inscrivait dans une carrière bien remplie de médecin de marine.

Fils de marin –son père, Nicolas Pierre GRENET, avait combattu à Trafalgar- Alfred Louis Zacharie avait suivi les cours de l'École de médecine navale de Brest. Il avait participé à la guerre de Crimée (1854-55), sur la frégate *La Cléopâtre*, où il dut lutter contre une épidémie de scorbut,

⁴ *Le Moniteur de la Réunion*, 1864, cité dans *L'Album de la Réunion* p. 125

⁵ A. ROUSSIN, *Album de l'île de la Réunion*, vol.2, 1862, p.158-159 article « Célimène », par J.M.Raffray (CAOM).

⁶ Les archives gardent des traces de la succession de Célimène: le 7/9/1864, le *Journal officiel de la Réunion* annonçait pour le 11 septembre « la vente aux enchères de meubles et effets mobiliers dépendant de la succession de Célimène ». Le 10/12/1864, la maison de son fils Auguste GAUDIEUX, 10, rue de la Marine à Saint-Paul, était saisie et mise en vente aux enchères. Le 10/5/1869, eut lieu la liquidation des biens dépendant de la succession de Pierre GAUDIEUX et de Marie Monique JEANS. Il y est précisé que Louise, épouse GRENET, était domiciliée à Mayotte, les autres héritiers à Saint Paul.

et à la guerre d'Italie (1859). Il séjourna à Mayotte du 27 septembre 1861 au 5 octobre 1869, comme Chef du Service de santé. Il fut nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 13 août 1864 (un mois après son mariage avec Louise).



A.L.Z.GRENET en spencer. Archives familiales. Photo de date inconnue.

A l'époque de son mariage, le docteur GRENET était un homme très occupé. Le climat de Mayotte passait pour particulièrement malsain. Il était redoutable pour les Européens, en particulier pendant l'« hivernage ». Le médecin soignait surtout des Blancs, mais aussi des « noirs », soldats africains, employés de l'état, engagés, indigents, détenus ; quelques accouchements difficiles étaient pratiqués à l'hôpital. La pathologie la plus constante était le paludisme : 936 hospitalisations de 1861 à 1865. La menace des épidémies planait en permanence⁷.

Les dysenteries étaient fréquentes ; le Docteur GRENET lui-même en sera victime. Dans sa thèse de médecine⁸ il évoque une épidémie dans son hôpital. Il a découvert dans les magasins du rez-de-chaussée des barils de lard pourris et des sacs de biscuits en décomposition. « Quels effluves abondants ont été vomis pendant plus d'une année par la bouche béante de ce cloaque infectieux ! », s'exclame-t-il. Il fait vider et nettoyer les magasins, et l'infection cesse.



L'hôpital, côté magasins. État actuel (2007).

⁷ En avril 1862, l'équipage d'une embarcation en provenance de l'île voisine d'Anjouan, décimée par le choléra, fut mis en quarantaine sur l'îlot de Choukouma, au nord de Mayotte, pour éviter la contagion.

⁸ GRENET A. L.Z. 1866, *Souvenirs médicaux de quatre années à Mayotte, du 1^{er} juillet 1861 au 30 juin 1865*, thèse présentée et publiquement soutenue à la Faculté de médecine de Montpellier, le 25 juin 1866, pour obtenir le grade de docteur en médecine, 51 pages.

Il soigne avec les méthodes de son époque ; la grande révolution de Pasteur, son contemporain, ne s'est pas encore répandue. Il pratique des autopsies, retranscrit ses observations dans la thèse à laquelle il travaille.

Les époux vivent à Dzaoudzi, sur la Petite Terre. C'est un lieu essentiellement militaire et administratif ; les Européens y supportent tant bien que mal le climat, l'ennui, l'isolement⁹. Ce rocher aride (Dzaoudzi ne renferme pas une goutte d'eau, on doit apporter deux fois par jour l'eau potable de la Grande Terre) est bien différent de la concession d'Ironi où Louise a vécu du temps de son premier mariage, parmi les cocotiers ou les plantations de canne à sucre.



Le « rocher » de Dzaoudzi (carte postale ancienne). Publication avant 1928. Société de géographie/BnF Richelieu - Cartes et Plans We 300.

Louise et Alfred GRENET vivront six ans à Mayotte. Moins d'un an après leur mariage ils perdent la petite Marie Céline Léonie de VILLEPINTE, le 6 avril 1865¹⁰. Ensuite les naissances se succèdent : celle de Victor Charles Ernest, le 8/7/1865¹¹, celle d'un enfant mort-né, le 15/9/1867, puis, le 2/6/1869, celle de Paul Louis Ange Nicolas.

Mais le Docteur GRENET est malade. Il souffre depuis des mois d'une dysenterie qui épuise totalement ses forces et il obtient, le 26/09/1869, l'autorisation de retourner en France par le prochain courrier, accompagné de sa famille¹². Avec leurs fils Alfred (5 ans), Victor (4 ans) et Paul (4 mois !¹³) les époux s'embarquent sur la goélette l'*Indienne* partant le 5 octobre pour se rendre à Mahé¹⁴.

Après huit ans de service à Mayotte, le médecin rentre en France, et Louise quitte à jamais les îles de l'Océan indien.

⁹ Sur la vie à Mayotte précisément à cette époque, voir A.GEVREY, *Essai sur les Comores*, Imprim. A.SALAGNY, Pondichéry 1870. Reproduit par Association malgache d'archéologie. Disponible sur Internet. L'auteur, très critique sur l'organisation de la colonie, qualifie Dzaoudzi de « malencontreux rocher » et se gausse de ce « petit Gibraltar » insalubre et mal défendu. Selon lui, l'administration aurait dû se transporter sur la Grande-Terre.

¹⁰ 1865 État civil Mayotte Décès Marie Céline Léonie de VILLEPINTE.

¹¹ Tables décennales de l'E.C. de Mayotte. CAOM. Il n'y a pas de registre.

¹² Archives familiales, lettre du Commandant supérieur, COLOMB, à l'ordonnateur à Mayotte (copie).

¹³ Après cette traversée, il n'est plus fait mention de cet enfant. Nous n'avons retrouvé ni la date ni le lieu de son décès.

¹⁴ Archives familiales, acte n°71, Décision du Commandant supérieur, signé COLOMB (copie).

Retour aux origines...

Il fallait plusieurs mois pour faire le voyage. Le vapeur s'arrêtait d'un côté de l'isthme de Suez, les passagers étant repris de l'autre côté¹⁵ (le canal de Suez fut inauguré le 17/11/69). Après une traversée de 4000 lieues, les GRENET arrivent dans un pays en crise: le 17 juillet 1870 la guerre est déclarée à la Prusse. Louise est enceinte de trois mois. De la France de ses lointains ancêtres et de son mari, elle ne connaît d'abord que la physionomie d'un pays en guerre.

La France en guerre : un marin au siège de Paris

Pendant le terrible siège de Paris par les Prussiens, Alfred GRENET est détaché au fort de Bicêtre avec la division Pothuau et le 9ème bataillon de fusiliers marins de Brest. Le 30 novembre 1870, lors de la reprise de la « Gare aux bœufs », il se distingue par une bravoure qui lui vaut d'être nommé Officier de la Légion d'honneur (le 11/1/1871). C'est pendant ce siège, alors que son père est au fort de Bicêtre, que Léon, le dernier fils de Marie Louise¹⁶, naît à Brest le 28/01/1871 «au lendemain d'une traversée de l'Océan, à une heure singulièrement sombre où les mères françaises n'osaient pas sourire même aux berceaux des nouveaux-nés.¹⁷»

La guerre se termine par la défaite et la Commune de Paris. Le 19 octobre 1871, Alfred GRENET prend sa retraite de la marine. Il refuse une alléchante proposition dans la capitale¹⁸ et préfère sa Bretagne natale pour y exercer son métier de médecin à Carhaix, dans le Finistère.

Carhaix.

Loin de Mayotte et de ses fièvres, encore plus loin de la Saline et de l'auberge de Célimène, Louise découvre la Bretagne, la société d'une petite ville de province de la fin du XIXe siècle.

La famille d'Alfred GRENET était connue à Carhaix. Son père, le marin Nicolas Pierre, auréolé de son prestige de combattant des guerres napoléoniennes et de survivant des épouvantables pontons anglais, était né à Rouen, dans une famille d'huissiers de justice et de maîtres passementiers. Il était devenu, à son retour des pontons, instituteur à Carhaix). Sa femme, Angélique CHOLLET, d'une vieille famille de Brest, était décédée un an après la naissance d'Alfred. Le fils aîné, Victor, avait repris la direction de l'école ; Charles était receveur des contributions indirectes ; Auguste était instituteur à Port Launay et compositeur de

¹⁵ D'après *Les premiers photographes de la société réunionnaise 1840-1870*, DEA Histoire, Université de la Réunion, présenté par Denis LAMAISON, 1998-1999.

¹⁶ Les GRENET ont peut-être eu aussi une fille, Léocadi(e), morte jeune. Une sœur d'Alfred Louis Zacharie portait également ce prénom.

¹⁷ Anatole LE BRAZ, dans la préface de *Vers le Calme*, de Léon GRENET, Paris, L.Sauvaitre, 1895.

¹⁸ D'après un article des *Équipages de la flotte*, Brest, nov.déc.1904, dans lequel nous avons puisé quelques autres informations.

musique¹⁹. Alfred avait aussi deux sœurs. Comme Auguste, il était bon musicien ; il avait payé ses études en donnant des leçons de piano. Telle était la famille (laïque, républicaine sans doute) que Louise découvrait à Carhaix. Son plus jeune fils, Léon, évoquera plus tard avec nostalgie la « maison blanche aux volets verts », lieu de son enfance campagnarde et de ses premières grandes tristesses, les fougères qui bordaient la route de Callac et les champs qui s'étendaient le long de la route de Rostrenen, la maison familiale étant située à l'angle de ces deux routes.

Veuve pour la deuxième fois

Louise a trois enfants, trois garçons. L'aîné, Alfred, deviendra officier. Le second, Victor, est un esprit brillant, un travailleur infatigable ; il fera l'École Navale. Léon est encore un enfant. Hélas, il ne connaîtra pas bien longtemps son père : Alfred Louis Zacharie meurt à Carhaix le 10 janvier 1878, laissant sa veuve aux prises avec les difficultés financières que l'on imagine.



Marie Louise, archives familiales. Photo de date inconnue.

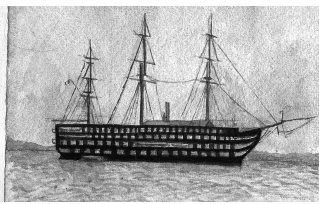
Mère et fils

Il faut assurer l'avenir des enfants. La mairie de Carhaix accorde une bourse²⁰ à Louise pour son fils Victor, qui se présente au « Borda » (l'École Navale). La famille déménage à Brest pour le suivre. Dans un texte écrit en 1917²¹, Léon, le benjamin, évoquera le prestige du « Borda », l'uniforme élégant et sévère des jeunes officiers de marine, et le caractère impétueux de son frère Victor.

¹⁹ Il avait participé à la composition de l'opérette « Le petit Duc » (1878) de C. Lecoq (livret de Meilhac et Halévy). Auguste avait épousé une jeune fille noble, Louise Herveline de MERVILLE.

²⁰ Séances du Conseil Municipal de Carhaix du 10 mai 1880, du 9 mai 1881 et 17 février 1882, maire M.NEDELLEC

²¹ Extrait d'une brochure : *Les anciens de Pontivy*. « Un lieutenant de Vaisseau », par Émile GILLES, 1917, Édition de la Bretagne Nouvelle, Morgat-Crozon (Finistère).Préface de Léon GRENET.



Le « Borda », navire école, en rade de Brest, dessin de Léon GRENET.

Les deux fils aînés firent une carrière militaire. Alfred GRENET fut adjudant d'infanterie de marine ; plus tard ses fils seront officiers.

Victor, après l'École Navale, fut Lieutenant de Vaisseau. Il navigua vers Terre-Neuve, à Madagascar, en Chine, fit deux fois le tour du monde²². Désigné par le ministre pour sauver l'école des élèves officiers de Brest, il mena contre vents et marées cette rude tâche, car la « petite sœur » de l'École Navale était contestée par ceux qui souhaitaient maintenir la tradition d'un recrutement plus aristocratique. Chevalier de la Légion d'Honneur en 1898, Officier en 1903, Victor mourut subitement en 1906. Au cimetière de Carhaix sa tombe est ombragée d'un magnifique camélia²³.



Alfred GRENET (1864-1909)



Victor GRENET (1865-1906)

Le dernier fils, Léon, était encore bien jeune en 1883, quand mourut Marie-Louise. « Un soir, en rentrant au logis, il trouva sa mère alitée, toute pâle déjà des atteintes de la mort. Trois nuits durant, il la veilla seul en l'absence de ses frères et n'eut même pas la consolation de l'assister dans ses derniers moments. On avait cru devoir l'arracher de ses bras et l'interner. Ce fut dans le parloir du collège qu'on lui annonça qu'elle n'était plus ».²⁴

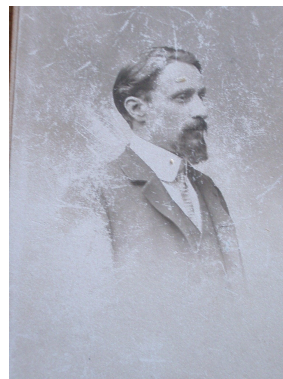
Plus tard, il fera entendre des échos de sa peine dans des poèmes mélancoliques, influencés par le mouvement symboliste. Anatole LE BRAZ nous fait de lui un portrait émouvant²⁵, après une visite au poète, sur les hauteurs de Brest, à Kérangoff (Léon avait alors vingt-cinq ans).

²² GRENET, Victor, *Travaux et remarques météorologiques*, Paris, Imprimerie Nationale, 1898. Extrait des *Annales hydrographiques*, 1898. Victor GRENET a aussi traduit de l'anglais un ouvrage sur l'Atmosphère en Extrême orient (1902).

²³ Elle existait en tous cas encore en 1998.

²⁴ Anatole LE BRAZ, dans la préface de *Vers le Calme*, de Léon GRENET, Paris, L.Sauvatre, 1895.

²⁵ Ibidem.



Léon GRENET (1871-1927)

« Il y a au Louvre un portrait du Titien, représentant un jeune homme de Venise, avec lequel il offre une ressemblance frappante (...) C'était sous les mêmes cheveux noirs et bouclés, le même teint mat, le même air de jeunesse extrême voilé d'une tristesse précoce, le même regard fier, empreint d'une douloureuse gravité. » Sa vie eut quelque chose d'errant et de souffrant, jusqu'à ce qu'il trouve une certaine paix en fondant à son tour une famille. Il eut sept enfants. On ne vit pas de poésie : il devint professeur.

Marie Louise Ovida LEBRETON mourut à Brest le 16 octobre 1883, à Kéruscun, âgée de quarante six ans.²⁶

Elle s'est éteinte en Bretagne, non loin de Locminé, la localité du Morbihan d'où était parti, deux siècles plus tôt, son ancêtre paternel Guillaume Élie LEBRETON. Elle laissait à La Réunion ses frères et ses neveux, les autres descendants de Célimène et de Pierre GAUDIEUX.

Et Célimène ?

Il semble que jamais Louise n'ait parlé à ses enfants de Célimène, qui était pourtant une célébrité de l'île²⁷. Mais c'était une mulâtresse. Il ne devait pas être facile pour sa fille d'assumer une telle ascendance, dans la bourgeoisie bretonne dont elle faisait désormais partie.

Célimène peut être considérée comme une femme qui, victime des préjugés sociaux, raciaux et sexistes, a décidé de secouer son joug et d'inciter les autres à s'en délivrer. Mais elle reste prisonnière des préjugés qu'elle dénonce. On commence à étudier les efforts des mères de couleur pour « blanchir » leur progéniture, de génération en génération : Célimène ne fait pas exception. Elle pouvait espérer que sa fille, reconnue par un « blanc », aurait une vie meilleure que la sienne. Plus tard elle-même se maria avec un gendarme de Sarlat. Sa fille épousera un gendarme venu de France, puis un médecin de marine. Comment ne pas les comprendre ? Le salut, la santé, l'avenir étaient là, dans l'ascension sociale que représentait alors le statut de femme « blanche ».

²⁶ État civil de la ville de Brest, Acte n°1322 du 17 octobre 1883.

²⁷ Son portrait figurait, dès 1862, dans l'« Album de la Réunion ».

Aujourd'hui les mentalités ont évolué, l'image que nous avons de Célimène aussi. Louise serait sans doute fière de sa mère, dont une chanson célèbre alors et maintenant perdue s'intitulait « Sacouillé le présigé » : « Zigouillez le préjugé »... Célimène, dont quelques uns d'entre nous descendent, mais qui ne nous appartient pas, car elle est désormais, qu'on le veuille ou non, comme un symbole de notre île aux destins croisés.

Marivonne CÉPRÉ-GRENET, adhérente 1450

Toutes les références des actes consultés au CAOM proviennent des recherches effectuées par Jacqueline GRENET.
Remerciements à Régine de BALBINE, Lilian YONG FONG, Patrick ONEZIME-LAUDE (CGB), Dominique EUPHRASIE DINDAR (Musée de Villèle), pour leurs recherches à la Réunion ; à Roland CASTANET pour ses recherches à Mayotte ; à Maryvonne POMMEL ; et à Colette CHAPEL, petite-fille de Marie-Louise.